JOURNAL MUNICIPAL
de Saint-Rémy-de-Provence

N° 66 SEPTEMBRE 2022

P. 4 - 5 :

Retour à l'école !

CULTURE | P.6
Une saison culturelle spéciale anniversaire !

AMÉNAGEMENT | P.10
Rénovation de l'avenue Durand-Maillane

EN TÊTE D'AFFICHE | P.18
Jean-Baptiste Loiselet

Ville de Saint-Rémy de Provence

SOMMAIRE

Rentrée scolaire . . . . . P. 4
Une saison culturelle spéciale anniversaire ! . . . . P. 6
Journées européennes du patrimoine . . . . . P. 8
Cliiink ! Le tri du verre récompensé . . . . . P. 9

Dossier
Rénovation de l'avenue Durand-Maillane : c'est parti ! . P. 10
Éclairage public : où en est-on ? . . . . . P. 13
Budget participatif, la suite . . . . . P. 14
L'association d'Ussol est née . . . . . P. 15
Expressions libres . . . . . P. 16
Le FCSR prêt pour la nouvelle saison . . . . . P. 17
En tête d'affiche : Jean-Baptiste Loiselet . . . . . P. 18
État civil . . . . . P. 19

Journal municipal de Saint-Rémy-de-Provence

Direction de la publication : Hervé Chérubini

Rédaction : Émeline Beaugeois, Sébastien Hostaléry, Alexandra Roche Tramier

Iconographie : S. Hostaléry, É. Beaugeois, A. Morant, Laurent Bourgogne / Ville de Paris, B. Duret, Stéphanie Legrand-Longin, Fonds Frédéric George (Musée des Alpilles), bureau d'études Cerretti, Freepik, FCSR, Florian Le Gauyer, Gaëlle Gascon

Mise en page : Audrey Morant, service communication, mairie de Saint-Rémy-de-Provence

Impression : Imprimerie Lacroix

Imprimé sur papier 100% recyclé (Nautilus Classic)

Dépôt légal : à parution

Mairie de Saint-Rémy-de-Provence
Place Jules-Pellissier
13538 Saint-Rémy-de-Provence cedex
Tél. 04 90 92 08 10

www.mairie-saintremydeprovence.fr

Application Ville Saint-Rémy-de-Provence sur les « app stores » Apple et Android

100% recyclé

LE MOT DU **MAIRE**

À l'évocation du mois de septembre, nous pensons tous immédiatement, et à juste titre, à la rentrée scolaire de la jeunesse et à la reprise des nombreuses activités associatives, pratiquées par les familles, auxquelles nous nous inscrivons en tout début de mois, lors de la Journée des associations par exemple.

Mais septembre est plus que ça. C'est aussi le **mois de la rentrée culturelle**, avec notamment le lancement de la nouvelle saison de spectacles vivants, le festival Jazz à Saint-Rémy ou encore les Journées du patrimoine.

Cette année, septembre sera aussi le mois de la **rentrée citoyenne**, avec pour la première fois la mise en chantier des projets proposés par les Saint-Rémois et retenus au titre du budget participatif. Dès cet automne, une deuxième édition sera lancée ; vous pouvez déjà commencer à réfléchir à vos idées pour Saint-Rémy !

Ce mois-ci nous nous préparons tous par ailleurs à l'un des plus gros dossiers de l'année : celui du **réaménagement de l'avenue Durand-Maillane**, qui va débuter tout début octobre. Essentiel et bénéfique pour la commune et pour tous les Saint-Rémois, il va occasionner ces prochains mois quelques désagréments, au niveau de la circulation automobile notamment. **Nous avons tous un rôle à jouer** pour que ce chantier se passe bien : je vous invite à **privilégier autant que possible les déplacements doux** pendant cette période, à faire preuve de patience, et aussi à **soutenir les commerçants** en continuant de vous approvisionner chez eux malgré les travaux. Merci pour eux !

Malgré l'automne qui s'annonce, septembre, c'est enfin le mois où **la saison estivale joue les prolongations** ; nous retrouverons ainsi les traditions festives qui font la marque de Saint-Rémy, avec les incontournables fêtes votives.

Quelle qu'elle soit, **bonne rentrée à tous !**

Hervé CHERUBINI

Hervé Chérubini
Maire de Saint-Rémy-de-Provence
Président de la Communauté de communes
Vallée des Baux - Alpilles

Journal municipal de Saint-Rémy-de-Provence #66

BONNE RENTRÉE !

Un Pédibus pour aller à l'école, des cours de récré végétalisées, un écodigesteur pour les cantines… la rentrée scolaire 2022 réserve bien des surprises… et c'est l'occasion de faire le point sur l'actualité des actions menées à Saint-Rémy pour les enfants.

4 ANS POUR VÉGÉTALISER LES COURS D'ÉCOLE

Cette année marque le début d'un vaste chantier de végétalisation des cours des 4 écoles publiques, afin de les adapter aux enjeux du changement climatique. Les travaux seront effectués pendant les vacances d'été (une cour par an), à commencer par l'école de l'Argelier en 2023.

« *Il s'agit d'une démarche écologique animée par plusieurs objectifs* », détaille **Isabelle Plaud**, adjointe à l'éducation et à la jeunesse.

« *Végétaliser la cour permet de favoriser la biodiversité mais également d'ombrager l'espace de jeu et de le rafraichir, avec des plantes accessibles aux enfants ; désimperméabiliser contribue à retrouver un sol vivant afin de mieux gérer les eaux pluviales. Pour transformer ainsi les cours de récré, nous favoriserons l'utilisation de matériaux naturels et biosourcés.* »

Cour végétalisée de l'école maternelle Émeriau (Paris 15)

Le maire Hervé Chérubini avec les directeurs d'école (de g. à dr.) : Julie Jarillo (Mas Nicolas, 86 élèves), Nathalie Claudot (Marie-Mauron, 82 élèves), Christian Hascouet (Argelier, 198 élèves), Isabelle Plaud, adjointe chargée de l'éducation et de la jeunesse, Émilie Pagès (République, 178 élèves)

Méthode participative

Au cœur du projet se situe le bien-être des enfants à l'école, avec des espaces mieux répartis, équilibrant une offre ludique plus variée et des supports pédagogiques. Les projets seront menés en associant, dès le premier trimestre, les principaux usagers de la cour : les élèves, les équipes pédagogiques et les équipes d'entretien.

« *Cette méthode doit permettre une réelle appropriation de la cour par ses occupants, avec une prise en compte des usages et contraintes de chacun, dans le respect de l'environnement.* »

LE PÉDIBUS REPREND DU SERVICE

Le Pédibus, expérimenté en juin dernier entre l'école maternelle Marie-Mauron et l'école de la République pour les élèves de celle-ci, va être **reconduit et pérennisé à compter du 19 septembre.** D'une part parce qu'il s'agit d'un moyen écologique de se rendre à l'école, bon pour la santé et bon pour la tête, et d'autre part, parce qu'**au mois d'octobre vont débuter les travaux de réaménagement de l'avenue Durand-Maillane**, qui vont peser sur la circulation automobile pendant plusieurs mois aux abords de l'école (voir dossier central).

Privilégier le Pédibus, c'est un moyen très concret de réduire le stress et les tracas liés aux embouteillages, tout en contribuant à l'épanouissement des enfants qui pourront se rendre à l'école à pied plutôt qu'en voiture, dans la bonne humeur !

Si vous le pouvez, pensez à vous inscrire comme accompagnant bénévole : plus vous serez nombreux, moins vous serez sollicités !

Contact service scolaire :
04 90 92 70 30 | scolaire@ville-srdp.fr

PÉRISCOLAIRE : DES ATELIERS GRATUITS ET ÉPANOUISSANTS !

Les ateliers périscolaires reviennent cette année dans les écoles élémentaires pour contribuer à l'épanouissement des enfants, tout en restant gratuits pour les familles.

Pendant la pause méridienne, ces ateliers offrent aux enfants un temps d'activités ludiques, pédagogiques et de découverte de nouvelles pratiques.

Activités prévues en 2022-2023 :

- Sports innovants
- Si on créait (arts plastiques)
- Méditation en musique
- Yoga en Anglais

Journal municipal de Saint-Rémy-de-Provence #66

RESTAURATION MUNICIPALE : PERFORMANCE ET INNOVATION

Notre modèle de restauration collective « tout fait maison », basé sur les circuits courts, le bio (83% des denrées) et la saisonnalité, distingué à de nombreuses reprises depuis 5 ans, a fait l'objet au mois de juin d'un reportage par l'AFP, qui a été très largement repris par les médias nationaux.

Ce reportage a permis de valoriser les performances de la restauration municipale, qui ont très fortement limité les hausses de prix que nous vivons tous actuellement, et qui ont frappé de nombreuses communes. « *Cela démontre que le bien-manger est un modèle à défendre, afin de limiter l'impact des crises nationales et internationales* », souligne **Isabelle Plaud**.

Vous pouvez regarder le reportage sur la chaîne Youtube de la Ville de Saint-Rémy-de-Provence.

Réduction des déchets

Pour aller encore plus loin, la ville va acquérir cette année un écodigesteur, afin de franchir une étape supplémentaire dans la réduction des déchets de cantine.

Financé grâce au dispositif européen Leader, cet outil écologique permettra de valoriser l'ensemble des déchets de cantine en les transformant en compost ; ce compost servira ensuite d'engrais biologique sur les terres municipales mises à la disposition du lycée agricole qui y fait pousser des oliviers. Un bon échange de procédés avec ce partenaire, puisque le lycée fournit déjà nos cantines en huile d'olive !

Les ambassadeurs du goût reconduits

Dans chaque école, dès la moyenne section, un petit groupe d'élèves se réunit périodiquement autour de leur chef de cuisine. Ils échangent leurs impressions au sujet des menus passés, avant d'élaborer le menu qui sera servi ensuite dans l'ensemble des écoles de la ville, en respectant les bases du bien-manger : des produits de saison, un menu équilibré et varié. Un temps d'échange et de gourmandise très apprécié !

LES 0-3 ANS AUX MATINS BLEUS

Un projet innovant dans le domaine de la protection de l'enfance a vu le jour sur le site des Matins bleus à Saint-Rémy, établissement social qui accompagne des enfants et adolescents en grande difficulté familiale, avec un nouvel espace entièrement rénové, dédié aux 0-3 ans.

« *Nous repérons que la source des difficultés majeures des enfants provient souvent des traumatismes ou de difficultés relationnelles et éducatives vécus entre 0 et 3 ans* », explique **Claude Robin**, directeur général de l'association. Partant de ce constat, il a ouvert une structure expérimentale et ambitieuse dédiée aux enfants de 0-3 ans, sur orientation de l'Aide sociale à l'enfance (service du Conseil départemental).

Ce service fonctionne grâce aux compétences d'une équipe pluridisciplinaire (puéricultrices, éducatrices de jeunes enfants et psychologues) qui intervient au domicile des familles dès la naissance de l'enfant, en apportant un soutien aux parents dans cette étape de leur vie qui peut être vécue comme un bouleversement.

Des studios spécifiquement aménagés

Les Matins bleus ont ainsi aménagé une partie de leurs locaux en studios susceptibles de recevoir momentanément des mères avec leurs bébés, et ainsi leur apporter un soutien dans des situations critiques, tout en préservant le lien parent/enfant.

Les Matins bleus : 04 90 92 01 60

10 ans

UNE SAISON CULTURELLE

Cette année l'Alpilium fête ses 10 ans avec, à l'affiche, des spectacles évènements comme *Les gros patinent bien*, Molière 2022 du théâtre public, Tanguy Pastureau, Charlie Winston et plusieurs gros succès du festival Off d'Avignon : *Landing, Grou !, Hiboux*... Un programme festif et ambitieux pour rêver, rire, danser…

On monte le son à l'Alpilium pour le grand retour de **Charlie Winston** et de son nouvel album réalisé en collaboration avec Vianney. En tournée dans toute la France, il s'arrêtera le 11 mars à Saint-Rémy ! De la musique, toujours, avec **La Chica**, une chanteuse franco-vénézuélienne dont la voix nous emporte au loin, par delà les Alpilles ; un concert de **sonates piano-violoncelle** avec Victor Julien-Laferrière et Théo Fouchenneret, deux jeunes très grands talents ; ***Passion Bizet***, en compagnie d'Eugénie Joneau, « Artiste lyrique » des Victoires de la Musique classique 2022 et Saint-Rémoise d'origine, que l'Alpilium aura le plaisir d'accueillir sur sa scène. Et pour couronner le tout : ***Tascabilissimo!***, un grand concert musique du monde en mars où l'on dansera et chantera en famille, pour fêter les 10 ans. **10 ans déjà !**

La saison culturelle sera dansante et circassienne cette année avec ***Landing***, entre danse et cirque, un spectacle sublimé par une musique qui nous emporte dans les airs ; ***Ether***, un univers aérien où danse et acrobatie se mêlent en une véritable féérie pour les yeux ; ***Je suis tigre***, sur scène une acrodanseuse et un acrobate racontent l'histoire d'une rencontre, une chorégraphie circassienne de toute beauté ; ***Focus danse***, 3 compagnies, 18 danseurs sur scène, ballet classique, contemporain, flamenco, hip hop… alors, on danse ?

Côté théâtre, voilà ce qui vous attend au lever du rideau : ***La saga de Molière***, une adaptation rocambolesque de la vie du dramaturge, 400 ans après sa naissance ; ***Les gros patinent bien***, cabaret de carton inventif et hilarant, incontournable ; ***Grou !*** un extraordinaire voyage à remonter le temps en compagnie d'un homme préhistorique dans une cuisine (!) ; ***Chantons sous la pluie***, un classique de la comédie musicale ; ***An Irish Story***, une saga familiale palpitante qui nous transporte dans l'histoire de l'Irlande ; ***Hiboux***, trois musiciens-comédiens et un conseiller funéraire autour d'une table ronde, un spectacle qui parle de la mort… et où l'on rit beaucoup !

SPÉCIALE ANNIVERSAIRE !

On rit encore avec ***Tanguy Pastureau n'est pas célèbre***. C'est en janvier et c'est à ne pas manquer !

Et pour clôturer la saison, un ***Cabaret de poche*** aux Arènes Barnier. Tous les numéros sont tirés au hasard et les prouesses circassiennes s'enchaînent au rythme d'une musique en live, colorent l'espace, débordent de scène… et réveillent les petits et grands spectateurs que nous sommes.

Renseignements et réservations sur alpilium.fr

Billetterie ouverte à partir du 12 septembre 2022 pour les abonnements et à partir du 19 pour les ventes à l'unité.

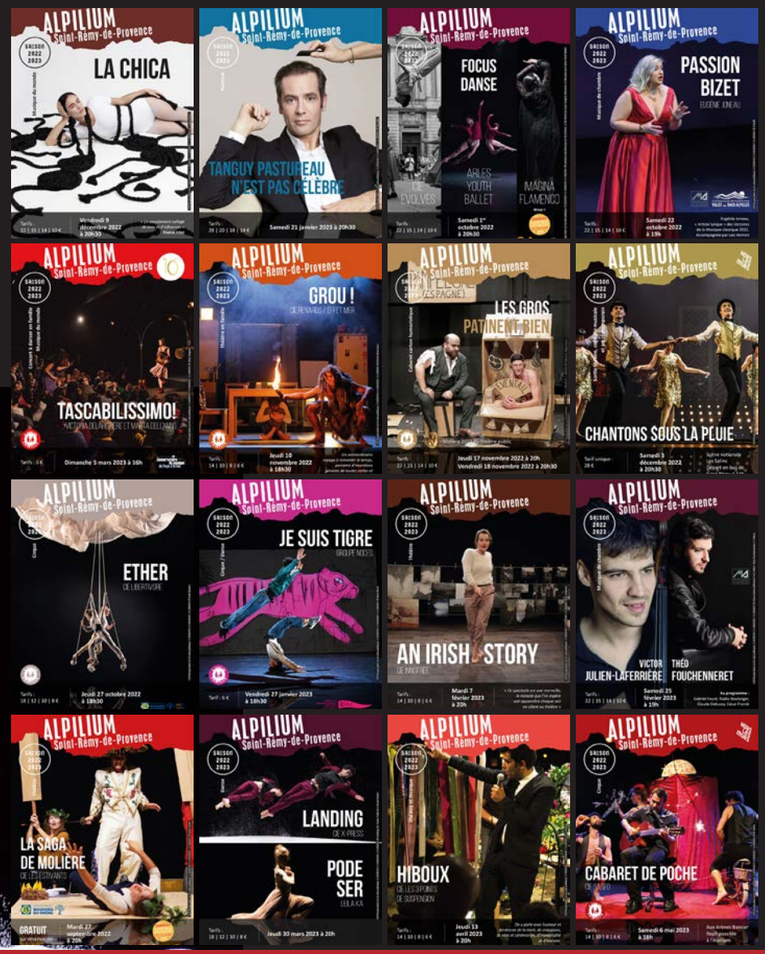

EN BREF…

Juliette Roche - l'insolite

Cette rétrospective d'une cinquantaine d'œuvres revient sur le parcours insolite de l'artiste Juliette Roche. À la fois peintre et écrivain, elle a traversé le XX^{e} siècle en s'associant aux avant-gardes artistiques de la première moitié du siècle.

Avec son mari Albert Gleizes, elle s'installe en 1939 à Saint-Rémy, dans le grand mas des Méjades. Juliette Roche a œuvré toute sa vie pour la reconnaissance et la diffusion de l'œuvre de son mari, notamment à travers la création de la Fondation Albert-Gleizes. Une importante rétrospective lui est consacrée en 1962, à la galerie Miroir à Paris. Les années 2020 permettront sûrement de la reconsidérer comme une icône de la modernité.

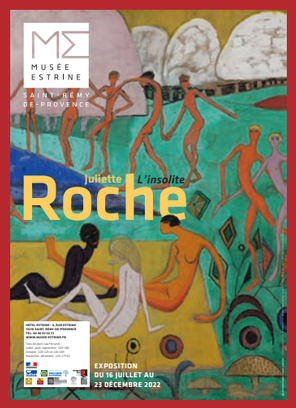

Jusqu'au 23 décembre 2022
Musée Estrine/Présence Van Gogh - Renseignements 04 90 92 34 72 contact@musee-estrine.fr

Les ateliers du musée des Alpilles

C'est aussi la rentrée au musée des Alpilles avec la reprise en septembre des cours d'arts plastiques. Enfants ou adultes pourront découvrir ou perfectionner les techniques du dessin, de la peinture et de la gravure au cœur des collections du musée.

Guidés par les artistes Anastassia Tetrel et Magali Perrin, les participants — débutants ou confirmés — expérimentent toutes sortes de pratiques artistiques et s'initient à de multiples techniques tout en développant leur sens créatif.

Anastassia Tetrel, artiste peintre, plasticienne, illustratrice et graveur, est diplômée de l'École supérieure des beaux-arts de Moscou, de l'École supérieure d'art de Grenoble ainsi que de l'École supérieure d'art et de design d'Amiens.

Son exposition *Cigales. Muer, s'extraire, se réinventer* est à voir jusqu'au 18 septembre au musée des Alpilles.

- **Atelier pour les enfants de 7 à 13 ans : le mercredi de 14h à 15h30**
- **Atelier pour adultes et adolescents (à partir de 14 ans) : le samedi de 14h à 16h**
- **Stages d'arts graphiques en compagnie d'artistes confirmés, tout au long de l'année**

Renseignements et inscriptions au 04 90 92 68 24

Le conservatoire vous accueille !

Les cours du conservatoire de musique du Pays d'Arles reprennent le lundi 12 septembre.

L'établissement propose l'éveil musical aux jeunes enfants de 3 à 6 ans pour les sensibiliser à la musique de manière ludique et vivante !

À partir de 7 ans, la pratique instrumentale en cours individuel (avec plus de 25 instruments enseignés) s'accompagne d'une formation musicale en cours collectifs, pour s'initier et développer des capacités d'écoute, de lecture et d'écriture.

Renseignements et inscriptions : 04 90 92 49 67
ecoledemusique.stremy@wanadoo.fr

Domaine de l'Argelier - Route d'Avignon
13210 Saint-Rémy-de-Provence

UN PATRIMOINE **DURABLE**

Rendez-vous annuel incontournable de la fin de l'été, les Journées européennes du patrimoine permettent aux Saint-Rémois et aux visiteurs de découvrir ou de redécouvrir les monuments et les lieux qui jouent un rôle important dans l'histoire et la mémoire de la ville. Pour la prochaine édition, les 17 et 18 septembre, le thème choisi par le ministère de la culture est le « patrimoine durable ».

La municipalité a souhaité travailler avec l'association saint-rémoise *La Draille* pour proposer deux visites, histoire et nature, afin de faire découvrir l'histoire du lac de Peiroou et du quartier des Jardins, et de sensibiliser à la sauvegarde du patrimoine culturel et naturel.

Sans la transmission aux jeunes générations, le patrimoine ne sera pas durable. C'est pourquoi **la bibliothèque Joseph-Roumanille propose un *escape game***, accessible à partir de 10 ans, pour partir à la découverte du patrimoine en famille ou entre amis, avec des jeux et des énigmes à résoudre dans les archives (gratuit sur réservation obligatoire au 04 90 92 70 21).

Autre nouveauté 2022 : une visite de la Marbrerie Anastay (route d'Avignon), le samedi 17. Créée en 1890 à Avignon, cette marbrerie est installée depuis plusieurs années à Saint-Rémy et labellisée « patrimoine vivant ». Invité en résidence d'artiste par l'association Voyons Voir, art contemporain et territoire, Gilles Pourtier proposera une exposition intitulée *Deux poids Deux mesures* dans le cadre de la charte Art et Mondes du travail, du Ministère de la culture.

C'est en réinterrogeant les pratiques, les enseignements tirés des traditions, la continuité des savoir-faire, que les acteurs du patrimoine (monuments historiques publics et privés, sites archéologiques, musées, services d'archives, détenteurs de pratiques reconnues comme patrimoine culturel immatériel…) préparent le patrimoine de demain pour un avenir plus durable.

DÉCOUVREZ LE PROJET DE **RESTAURATION INTÉRIEURE DE LA COLLÉGIALE**

Les Journées du patrimoine seront l'occasion de découvrir le projet de restauration intérieure de la collégiale Saint-Martin, tel qu'il a été présenté en juin dernier au public par le cabinet d'architectes du patrimoine RL&A, à l'aide de panneaux informatifs exposés dans l'église.

Classée monument historique, la collégiale se prépare en effet à retrouver sa splendeur d'antan. La plus grande partie des décors sera restaurée de façon complète et, pour les parties basses, un nettoyage et une harmonisation des teintes seront proposés. À la fin du 19e s., un vernis avait été appliqué sur les décors, que le vieillissement a rendus marron ; après un bon nettoyage, ceux-ci reprendront déjà de la luminosité.

Les différentes tranches de travaux, d'une durée minimum de 5 ans hors procédures administratives, sont chiffrées à environ 3 millions d'euros.

Les 8 lanternes de pénitents du musée des Alpilles restaurées

Sur les huit lanternes de procession de pénitents conservées au Musée des Alpilles, quatre avaient été restaurées pour l'exposition *Ferblantiers, arts et savoir-faire*, afin de mettre en valeur le travail minutieux du lampiste. À l'été 2021, un projet de financement participatif avait été lancé, aboutissant à la restauration des quatre autres lanternes. La restauration achevée, celles-ci ont désormais retrouvé leur place au musée des Alpilles.

LE DÉBROUSSAILLEMENT, ARME DE LA LUTTE ANTI-INCENDIE

En proie à une vague de sécheresse et une chaleur intense depuis la fin du printemps, le Pays d'Arles a dû faire face à des incendies parfois ravageurs, à la Montagnette et dans les Alpilles. L'occasion de rappeler que le débroussaillement réglementaire constitue la mesure de prévention la plus efficace vis-à-vis du risque de feu de forêt.

Au départ d'un feu, des végétaux fins (herbe, broussailles, petites branches…) s'enflamment. Le feu se propage alors rapidement aux cimes des arbres et devient difficile à maîtriser tant la masse combustible est importante, générant un front de flamme puissant et dévastateur.

Le débroussaillement contribue à diminuer cette masse végétale pouvant facilement prendre feu, afin de réduire l'intensité et la propagation des incendies.

Une obligation légale

Le débroussaillement est obligatoire dans les zones exposées à un risque élevé d'incendie. Il s'applique dans les massifs forestiers, et les secteurs situés à moins de 200 mètres de ces derniers. À Saint-Rémy, près de la moitié de la surface communale est soumise par arrêté préfectoral à l'obligation légale de débroussaillement (OLD). Plus de 4 460 hectares et de 950 propriétaires sont ainsi concernés.

« *L'OLD concerne autant la municipalité que les particuliers* », précise **Arnold Martin**, conseiller municipal délégué aux espaces naturels. « *La ville joue bien évidemment son rôle et réalisera une tranche de travaux de débroussaillement en octobre/novembre sur des voiries communales.* »

Des contrôles chez les particuliers

À partir d'octobre, l'écogarde municipal Thibault Roux effectuera des visites de contrôle chez les particuliers, afin de s'assurer du respect des règles de débroussaillement autour des habitations.

« *Il en va de la protection de nos massifs forestiers, mais aussi des biens et des personnes* », résume Arnold Martin. « *Dans la lutte contre les incendies, nous sommes tous concernés.* »

AVEC CLIIINK, **LE TRI DU VERRE RÉCOMPENSÉ !**

Du nouveau dans le tri sélectif ! La Communauté de communes est actuellement en train de déployer le dispositif Cliiink, qui permet à tous d'accumuler des points à chaque dépôt de verre dans les colonnes dédiées, et d'obtenir des bons d'achats. Une action concrète au bénéfice de la planète et de notre économie de proximité !

Pour en bénéficier, téléchargez l'application Cliiink sur votre smartphone ou munissez-vous d'une carte mise à disposition dans les accueils des mairies ou au siège de la Communauté de communes Vallée des Baux – Alpilles.

- Vous trouvez les adresses des colonnes à verre équipées sur l'application ou sur le site internet de la Communauté de Communes.
- Vous récoltez des points à chaque fois que vous déposez des verres dans les colonnes.
- Vous bénéficiez ensuite de bons de réduction / bons d'achat à utiliser dans les commerces locaux !

Merci aux commerces et entreprises partenaires… et merci pour le tri !

Communauté de Communes VALLÉE des BAUX-ALPILLES

LE SENTIER DES ÉCHELLES TOUJOURS FERMÉ AU PUBLIC

Suite à sa visite de contrôle du bloc rocheux situé au droit du sentier des échelles du Mont Gaussier, en mai dernier, le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) a livré ses conclusions aux services municipaux, accompagnées de propositions de mise en sécurité du sentier.

L'écaille rocheuse ne présente pas de risque imminent de s'écrouler d'un seul bloc, en revanche des pierres peuvent s'ébouler à tout moment sur toute la longueur de la falaise surplombant le sentier. Aussi, avant de rouvrir le sentier de randonnée aux usagers en toute sécurité, le Cerema préconise une purge systématique de tous les éléments présentant des risques identifiés.

Le sentier des échelles du Mont Gaussier restera donc fermé jusqu'à la réalisation des travaux préconisés de sécurisation. Nous vous tiendrons informés du commencement des travaux.

Journal municipal de Saint-Rémy-de-Provence #66

RÉNOVATION DE L'AVENUE DURAND-MAILLANE : C'EST PARTI !

Comme annoncé, la rénovation très attendue de cette avenue va enfin démarrer, à partir du mois d'octobre. Elle s'inscrit dans la lignée des grands axes rénovés ces dernières années (Chemin de la Combette, av. de la Libération, av. Pellissier, av. Louis-Mistral…), et consiste à moderniser les réseaux en sous-sol (eau, assainissement, pluvial, réseaux secs…), puis à réaménager en surface la voirie et les espaces.
Pendant les travaux, les commerces restent ouverts !

Le 15 juin dernier, de nombreux riverains ont assisté à la présentation des travaux de rénovation de l'avenue Durand-Maillane, par le bureau d'études Cerretti, le premier adjoint au maire Yves Faverjon, l'adjoint au maire chargé des travaux Vincent Oulet, les services municipaux et ceux de la Communauté de communes.

Une avenue transformée

Répondant aux contraintes et aux problématiques des villes d'aujourd'hui, le projet permettra de créer en surface des espaces lisibles, vivants et sécurisés, et de donner plus de place aux piétons et aux cycles, avec la création d'une voie cyclable de 1,50 m de large et de 2 cheminements piétons (voir schéma ci-dessous). Le stationnement le long de l'avenue sera supprimé et compensé par la création de nouvelles places à l'emplacement actuel du petit boulodrome de la place Jean-Jaurès, qui sera lui déplacé dans la traverse de la Chauche vieille.

« *La circulation automobile sur cet axe sera abaissée à 30 km/h, au moyen d'un rétrécissement de la voie à 3,20 m de largeur, la création d'une chicane à l'entrée de l'avenue (boulevard Marceau) et de deux plateaux ralentisseurs* », précise **Yves Faverjon**.

En face des commerces, l'espace sera élargi pour former un parvis, et au sud, l'aménagement mettra plus en valeur la chapelle Notre-Dame-de-Pitié.

Le projet prévoit également plus de 220 m² d'espaces verts, ainsi que le maintien d'une vingtaine d'arbres au total (les sujets malades seront remplacés). L'éclairage public bénéficiera de luminaires à Leds avec abaissement de luminosité, comme sur le chemin de la Combette. L'ensemble des réseaux aériens (câbles électriques) et les « traversées » seront mis en discrétion.

Le sous-sol modernisé

Sous la surface, l'opération consistera à renouveler les réseaux d'eau et d'assainissement et leurs branchements, aujourd'hui vétustes, et à restaurer l'ouvrage pluvial de la Chauche vieille, qui présente des faiblesses. Le réseau pluvial sera par ailleurs prolongé jusqu'à la place Mireille, et des avaloirs et des caniveaux seront mis en place pour en améliorer les performances.

« *Les projets de ce type sont très complexes à concevoir* », explique **Yves Faverjon**. « *Il faut tenir compte des caractéristiques du terrain, des aménagements souhaités ou imposés, des diverses règlementations, des différents publics qui partagent l'espace… Les riverains l'ont compris et le projet semble faire consensus.* »

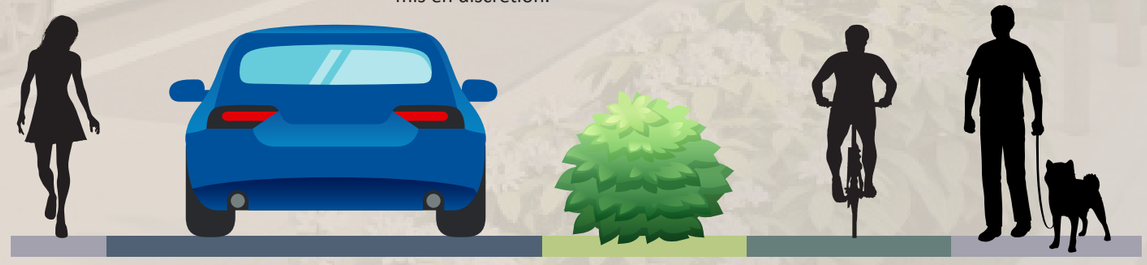

Journal municipal de Saint-Rémy-de-Provence #66

Le calendrier

L'opération se déroulera en deux phases. La première, d'octobre 2022 à avril 2023 environ, concernera la partie située entre le boulevard Marceau et la place Jean-Jaurès ; la seconde, d'octobre 2023 à avril 2024, la partie restante jusqu'à la place Mireille.

Pendant les fêtes de fin d'année, le chantier sera interrompu et la circulation rétablie.

La circulation perturbée

« *Un chantier de cette ampleur sur un axe aussi stratégique affectera immanquablement la circulation routière* », préfère alerter **Vincent Oulet**, adjoint au maire chargé des travaux et des marchés publics. Les automobilistes devront **faire preuve de patience et emprunter les itinéraires de déviation**, via l'avenue du Souvenir français notamment. « *Dans la mesure du possible, la meilleure idée reste de privilégier les déplacements doux, pour alléger le trafic ; **le vélo est souvent beaucoup plus rapide** que la voiture !* »

Pensez au Pédibus !

Les parents des enfants fréquentant l'école de la République sont fortement invités à se tourner vers le Pédibus mis en place fin juin (lire p. 2). « *Ce dispositif vise à accompagner à pied les enfants entre l'école de la République et le stade Sans-Souci, chaque matin et chaque fin d'après-midi. Il a pour objectif de réduire et d'apaiser la circulation automobile sur les boulevards aux heures de pointe.* »

L'opération en chiffres

- 520 mètres linéaires
- 6 100 m² de superficie
- 1,93 million d'euros

PROJET CO-FINANCÉ PAR LE DÉPARTEMENT BOUCHES-DU-RHÔNE
Communauté de Communes VALLÉE des BAUX-ALPILLES
agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE établissement public de l'État

QU'EN PENSENT-ILS ?

Jean-Luc Fiorio, Azerty numérique

« N'étant pas un commerçant saisonnier, il est possible que je constate une petite baisse de fréquentation pendant le chantier, mais malgré tout, ces travaux sont une très bonne chose : cela faisait un moment qu'on les attendait.

En tant que riverain également, je trouve le projet très sympa. La réunion de présentation au public a permis de lever les inquiétudes. J'apprécie que le parking de la place Jean-Jaurès soit maintenu pendant les travaux et que les places de stationnement supprimées le long de l'avenue soient restituées sur le petit boulodrome. »

Jean-François Quilès, U Express

« Ces travaux embelliront le quartier et le mettront en valeur, ce qui est super pour Saint-Rémy.

Bien sûr, nous sommes un peu inquiets quant à une probable baisse de fréquentation du magasin, en particulier pendant la première tranche où la circulation sera coupée au début de l'avenue.

Nous tenons donc à préciser que toute l'équipe (16 salariés) restera très disponible pour nos clients. Nous développerons encore le « click and collect » et la livraison à domicile. Depuis 14 ans que nous existons, nous avons toujours insisté sur le service apporté aux habitants, 7 jours sur 7, avec une grande amplitude horaire. C'est notre marque de fabrique et ça vaut le (petit) détour ! »

Martine Clément, Arkansas

« Notre boutique de vêtements, spécialisée dans les jeans, habille hommes et femmes depuis plusieurs générations : nous avons fêté ses 50 ans le 1er juillet dernier avec nos clients.

J'avoue redouter une baisse de fréquentation pendant le chantier : je pense que nous nous adapterons en réduisant nos jours d'ouverture, du jeudi au samedi, et en fonction des différentes phases de travaux.

Le projet fini, avec de beaux trottoirs et une piste cyclable à la place des voitures garées le long de l'avenue, devrait augmenter la visibilité de notre vitrine.

Pensez à nous pendant les travaux ! »

Mais au fait, c'est qui, Durand-Maillane ?

Né à Saint-Rémy en 1729, Pierre-Toussaint Durand de Maillane choisit, comme son père, la carrière d'avocat à la Cour royale de Tarascon.

En 1789, il est élu député titulaire à l'Assemblée nationale et député de la sénéchaussée d'Arles aux côtés du médecin saint-rémois André Pellissier (1742-1791). Tous les deux participent notamment au vote abolissant les privilèges le 4 août de la même année.

En 1792, Durand de Maillane propose de retirer à l'Église la gestion de l'enregistrement des actes et participe ainsi à la création de l'état civil.

Il fait partie des députés qui n'ont pas voté la mort du Roi le 15 janvier 1793, mais qui proposent « *la détention jusqu'à la paix, puis le bannissement* ».

En 1808, il vend l'ancien couvent des Augustines à la ville de Saint-Rémy qui s'en sert d'abord de musée lapidaire avant d'y installer l'hôtel de ville le 1er janvier 1820.

En 1814, après une vie bien remplie, au cours de laquelle il aura grandement participé à la politique locale et nationale, il s'éteint à l'âge de 85 ans, à Saint-Rémy.

À noter que l'avenue porte le nom de « Durand-Maillane », l'omission de la particule obéissant à la décision révolutionnaire qui en avait aboli l'usage.

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC : OÙ EN EST-ON ?

La commune a lancé depuis 2011 la rénovation de son parc d'éclairage public, vétuste et gourmand en énergie. À ce jour, 44 % du parc a été remplacé, dont 40 % est équipé en Leds avec abaissement de puissance. Un projet de longue haleine, mais bénéfique pour la biodiversité, les économies d'énergie et les finances de la ville !

Le parc d'éclairage public compte 45 armoires de commandes, intégralement remplacées entre 2013 et 2014, et environ 1 500 points lumineux.

Depuis 2014, ces points lumineux sont progressivement remplacés par des luminaires à technologie Led, lors des chantiers de voirie (comme celui à venir de l'avenue Durand-Maillane) ou du relampage* effectué en régie municipale. « *Sur chaque nouveau luminaire est appliqué un abaissement de puissance de 50% à partir de 22h* », souligne **Vincent Oulet**, adjoint au maire chargé des travaux et des marchés publics.

Un test concluant

En 2022, confortée par le contexte énergétique international, la commune poursuit évidemment son programme de remplacement de luminaires, et a expérimenté ces derniers mois un abaissement supplémentaire de l'intensité (jusqu'à 25% du maximum) dans un quartier résidentiel pour évaluer le ressenti des riverains. Ceux-ci n'ayant pas perçu de changement, l'œil humain s'adaptant très bien à une plus faible luminosité, le dispositif sera étendu aux autres quartiers, afin de générer des économies supplémentaires tout en maintenant un éclairage sécurisé pour la population.

Dans plusieurs quartiers, le remplacement des lampadaires a été subventionné à 80% par le Conseil départemental.

En parallèle, la ville travaille sur une « trame noire » en collaboration avec le Parc naturel régional des Alpilles et le Groupe chiroptères de Provence.

*** Consiste à remplacer un système d'éclairage par un dispositif plus économe en énergie.**

Un éclairage modernisé au stade

Le mois prochain, la ville va mettre en place un nouvel éclairage au stade de la Petite Crau, avec le remplacement de 12 projecteurs dans le but de réduire fortement leur consommation électrique. En vue de cette installation, une vérification de la robustesse des mâts a été effectuée au début de l'été. L'ensemble de l'opération s'élève à environ 50 000 euros.

PISCINE COUVERTE : LA DSP APPROUVÉE

Le 6 juillet dernier, le conseil municipal a voté le principe d'une délégation de service public (DSP) pour la gestion de la future piscine municipale, dont l'ouverture est prévue en 2024. Il s'agit du mode de gestion qui s'avère le plus approprié.

La délibération a permis de faire le point sur ce projet, notamment sur le plan financier.

Le contexte de guerre en Ukraine a d'ores et déjà enchéri le coût de construction de la piscine, le prix de l'énergie et des matériaux étant en forte hausse ces derniers mois. « *Ce surcoût reste néanmoins absorbable pour la commune de Saint-Rémy, compte tenu des subventions dont nous allons bénéficier et de notre capacité d'autofinancement toujours importante* », rassure le maire **Hervé Chérubini**. « *Le moment venu, la gestion en fonctionnement de l'équipement, l'équilibrage des recettes et des dépenses sera du ressort du délégataire.* »

« *Les équipements de ce type ont habituellement une zone de chalandise s'étendant sur un rayon d'environ 15 km (15 à 20 min de déplacement)* », souligne le premier adjoint **Yves Faverjon**. « *Cela représente un bassin de population de 30 à 35 000 habitants, sans même considérer la commune de Châteaurenard qui dispose déjà d'une piscine ; notre piscine répondra donc à un réel besoin sans subir de concurrence de la part d'autres communes.* »

LES PREMIERS PROJETS EN PHASE DE RÉALISATION

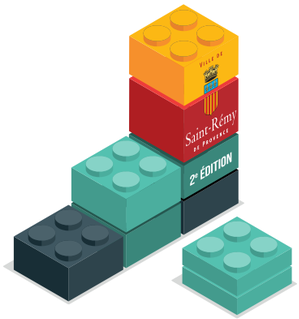

Les 13 projets lauréats du premier budget participatif de la commune, ont été présentés au public le 8 juillet dernier, après validation par la commission de citoyens puis par le conseil municipal. Ils seront réalisés progressivement dans les 2 années à venir ; les premiers seront même mis en œuvre dès cet automne !

« *Je tiens à féliciter les nombreux porteurs de projet qui ont participé* », a indiqué le maire **Hervé Chérubini** en conseil municipal. « *Les projets sont d'une grande diversité et d'une grande qualité. Les Saint-Rémois ont du talent !* »

Et en effet, les projets retenus sont très variés, à la fois dans leur ampleur, dans leurs domaines d'intervention, et dans les délais de réalisation nécessaires. L'enveloppe financière qui leur est consacrée sera de 308 600 euros.

Si certains nécessitent de demander des subventions, de passer des marchés publics ou de respecter des délais de fabrication ou des impératifs de saisonnalité, d'autres sont beaucoup plus « légers » et pourront être mis en œuvre dès cet automne.

Les projets retenus ci-après sont présentés selon le calendrier indicatif de réalisation.

Automne 2022

• circuler autrement pour un Saint-Rémy plus zen : une aide municipale à l'acquisition de vélos à assistance électrique, sous conditions de revenus ;

• favoriser l'usage du vélo avec l'installation d'arceaux supplémentaires pour stationner ;

• bornes de réparation pour les vélos ;

• « La mer commence ici » : installation de cendriers de sondage pour sensibiliser à la pollution de l'eau par les mégots jetés au sol.

1er semestre 2023

• sécuriser l'entrée dans l'agglomération de Saint-Rémy au niveau du lotissement de l'Argelier ;

• amélioration des modules du skate-park et de la buvette ;

• pose d'une stèle commémorative en l'honneur de la transhumance sur le parking du plateau de la Crau.

2e semestre 2023

• création d'un ombrage sur une partie des tribunes des arènes municipales Chomel-Coinon ;

• création d'une passerelle entre le quartier des Jardins et le lac de Barreau ;

• extension du sentier botanique depuis le Vallon de Saint-Clerg jusqu'au parking du plateau de la Caume ;

• aménagement d'un espace de détente à la Croix du canal ;

2024

• aménagement du véhicule navette du centre communal d'action sociale pour le transport des personnes à mobilité réduite ;

• mise aux normes du terrain de basket du skate-park pour la pratique du 3x3.

« *Conformément à l'esprit de coopération qui est dans l'ADN de ce dispositif, les auteurs de ces projets seront associés à la phase de réalisation* », explique **Yves Faverjon**, premier adjoint au maire en charge de ce dossier.

UNE 2e ÉDITION DÈS LA RENTRÉE

Vous avez manqué le coche du premier budget participatif ? Un deuxième cycle commencera dès le mois d'octobre pour se terminer avec le choix des projets lauréats au mois de mai 2023. N'hésitez pas à déposer un projet !

Tout comme l'année dernière, plusieurs lieux-ressources pourront vous accompagner dans la rédaction de votre projet (Liber'espace, Maison de la jeunesse, mairie).

Vous pourrez aussi postuler pour faire partie de la commission budget participatif, qui participe à la première présélection des projets proposés et valide les votes des Saint-Rémois.

Dépôt des projets : du 1er octobre au 20 novembre 2022

Renseignements : Marion Leguevaque
04 90 92 08 10

MOBILITÉ : UNE CARTE PARTICIPATIVE

Depuis plus d'un an, la municipalité s'est emparée de la thématique mobilité, dans le but de réfléchir à comment améliorer la circulation dans la commune, comment adopter de nouvelles habitudes de déplacements, pour un partage apaisé de l'espace public et un environnement plus sain. L'un des objectifs recherchés, étant aussi de réduire nos émissions de gaz à effet de serre.

Dans le cadre de cette étude, les Saint-Rémois sont invités à contribuer, jusqu'au 16 septembre, au recensement sur une carte interactive collaborative des points durs et les pistes d'actions qu'ils imaginent : aménagements piétons ou cyclables, stationnement vélos, circulation automobile ou autres.

Nous sommes nombreux à avoir des idées, c'est le moment de les exprimer !

www.mairie-saintremydeprovence.fr

ÉCO-HAMEAU D'USSOL : L'ASSOCIATION EST NÉE

Lors d'une réunion en mairie le 30 juin dernier, les riverains d'Ussol ont voté à l'unanimité les statuts de l'association syndicale libre (ASL) du quartier et élu les 6 membres de son conseil d'administration, officialisant ainsi l'existence légale de cette nouvelle association.

Celle-ci est destinée à garantir la bonne utilisation et l'entretien des espaces communs et équipements collectifs de l'écohameau, que sont notamment les voies de circulation (automobile et piétonne), les fioles d'irrigation, les stationnements, les places, les espaces verts, et à assurer le lien avec la mairie.

« *La naissance de cette ASL officialise la création de ce nouveau quartier d'habitations avec l'arrivée des premiers habitants qui ont emménagé en début d'été. Elle est l'aboutissement d'un projet de création d'habitations pour les Saint-Rémois, engagé par la commune il y a de nombreuses années* », résume le premier adjoint **Yves Faverjon**, qui a mené la réunion, aux côtés de la directrice générale des services Sonia Aubert-Borel, de la directrice des services techniques Mathilde Mazuy, de Sabine Guillot, directrice du service urbanisme, et de Marion Léguevague, chargée de mission démocratie participative, « *Le quartier est désormais géré par ses habitants.* »

Le bailleur 13 Habitat sera également membre de l'ASL le moment venu. À l'heure actuelle, celui-ci n'a pas encore déposé le permis de construire pour ses constructions. Un certain nombre d'aménagements (comme la végétalisation de l'allée centrale du lotissement) seront réalisés par la commune lorsque l'essentiel des maisons sera construit.

Les personnes présentes ont profité de la réunion pour poser des questions pratiques sur l'organisation du lotissement, le stationnement, les bornes électriques, ou encore l'arrosage par le canal.

Les jardins partagés (destinés exclusivement aux riverains de l'écohameau), en bordure de parcelle, feront l'objet d'une gestion spécifique. Des jardins familiaux mitoyens (pour les Saint-Rémois ne résidant pas sur place) seront également aménagés. Marion Leguevaque apportera un appui technique dans la réalisation de ces 2 projets.

IRRIGATION : ET L'ENTRETIEN ?

Il est rappelé que tout propriétaire riverain d'une filiole (petit canal d'irrigation) est tenu d'assurer son entretien pour en garantir le bon état de fonctionnement et assurer le libre écoulement des eaux.

Cela consiste périodiquement à enlever les embâcles (branches d'arbres, déchets, amas de terres ou galets, etc.), entretenir la végétation des rives (élagage, débroussaillement) sans dessoucher afin de ne pas déstabiliser les berges, et à curer (nettoyer) le fond de la filiole pour maintenir sa fonctionnalité hydraulique.

Attention : Le PLU indique que le busage de tout fossé, mitoyen ou non, nécessite une déclaration de travaux qui en définira les caractéristiques. **La politique de la commune est d'éviter au maximum le busage**, surtout en zone de ruissellement.

Les actes administratifs en ligne

Depuis le 1er juillet 2022, les règles de publicité des actes des collectivités territoriales ont évolué. L'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 indiquent en effet que, dans les communes de plus de 3500 habitants, celle-ci se fera désormais exclusivement par voie électronique, via une publication sur leur site internet.

Vous pouvez désormais retrouver l'ensemble des actes publiés par la ville sur son site internet :

mairie-saintremydeprovence.com/mairie-citoyennete/actes-administratifs

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE | DÉFENDONS NOTRE HISTOIRE, CONSTRUISONS NOTRE AVENIR

L'AVENUE DURAND MAILLANE ENTRE DANS LE 21e s.

Depuis 2005, la ville réaménage ses rues et avenues, modernisant les réseaux en sous-sol, la voirie et l'éclairage urbain, rétablissant l'accessibilité, créant des places de stationnement, des voies cyclables, et de nouveaux espaces verts. Elle améliore ainsi significativement notre cadre de vie commun.

Année après année, la quasi-totalité des rues et ruelles du centre ancien ont ainsi été rénovées, et également plusieurs entrées et axes principaux de la ville : ch. de la Combette, av. Charles-Mauron, av. Louis Mistral, av. de la Libération, av. Pellissier. Chaque tranche de travaux, une par an, représente un investissement de l'ordre du million d'euros, financé avec le soutien, selon les projets et les années, de la Communauté de communes et du Conseil départemental 13.

Complexes, étalés sur plusieurs mois, ces travaux engendrent temporairement un certain nombre de désagréments pour les riverains ou pour les automobilistes. Mais le jeu en vaut la chandelle : il suffit de regarder des photos du Saint-Rémy d'il y a 15 ans pour constater les indiscutables progrès accomplis.

Avec la rénovation de l'avenue Durand Maillane, pendant 2 ans, la ville s'attèle à une autre voie très fréquentée et aujourd'hui très abîmée. Axe stratégique traversant la commune du nord au sud, comptant par ailleurs une douzaine de commerces, elle ne répond plus aux problématiques des villes modernes, qui doivent consacrer plus d'espace aux déplacements doux et à la végétation.

Le projet qui va naître a été conçu pour répondre à ces problématiques mais aussi aux nombreuses contraintes règlementaires et, plus prosaïquement, à l'espace disponible. Nous sommes persuadés que le projet choisi est le meilleur possible.

Nous vous demandons de faire preuve de patience lors de vos déplacements ces prochains mois, et surtout de **penser aux commerces qui vont composer avec le chantier à proximité immédiate**. Avec les services de la ville et de la CCVBA, nous réfléchissons actuellement à des initiatives pour soutenir ces indispensables professionnels pendant cette période, après deux années déjà marquées par la pandémie.

« Et ma rue c'est pour quand ? »

À chaque rénovation de voirie sur la commune, les riverains d'autres quartiers nous demandent si nous pensons à eux. Sachez que dans les années suivantes, toujours au travail, nous rénoverons l'av. Albert Schweitzer, l'av. Frédéric Mistral puis l'av. Albert-Gleizes.

Un peu de patience ! **Tout comme Rome, Saint-Rémy ne s'est pas (re) faite en un jour !**

Les conseils municipaux peuvent être écoutés dans leur intégralité sur le site internet de la ville : www.mairie-saintremydeprovence.fr (Rubrique Mairie / Citoyenneté).

EXPRESSION DE L'OPPOSITION MUNICIPALE | LE RENOUVEAU SAINT-RÉMOIS

NOS QUESTIONS SUR LE PROJET DE PISCINE

Au conseil municipal du 6 juillet dernier, nous avons soulevé trois questions importantes sur la future piscine couverte à laquelle **nous sommes favorables sur le principe mais prudents sur les coûts de construction et de fonctionnement.**

D'abord, nous constatons **d'ores et déjà un surcoût de 434 000 euros** dans le budget d'investissement dû à l'augmentation des prix des matériaux et à des prestations supplémentaires (extension des plages, salle de massage...).**215 000 euros d'options** (notamment chaufferie bois pour une alternative du chauffage initialement prévu au gaz) pourraient s'ajouter à ce surcoût, ce qui nous amènerait à **650 000 euros supplémentaires a minima pour l'investissement.**

La commune peut-elle les absorber financièrement ?

Ensuite, le budget prévisionnel de fonctionnement est basé sur des données de 2019. Il mérite d'être revu **tant le contexte économique a changé avec des dépenses d'énergie qui explosent littéralement pour ce type d'équipement.** Par exemple, le chauffage de la piscine couverte des Carnougues à Salon coûtait avant la crise ukrainienne 8000 euros par mois à la commune. C'est désormais 53 000 euros !

Comment faire en sorte de maîtriser les futurs coûts de fonctionnement?

Enfin, à 10 petits kilomètres de chez nous, **la ville de Chateaurenard va construire, d'ici 2025, à côté de l'actuel bassin extérieur de 50 mètres, une piscine couverte de 25 mètres.** L'investissement est estimé entre 8 et 10 millions d'euros.

Comment le projet de piscine couverte à Saint-Rémy, qui a l'ambition de rayonner largement sur le territoire, peut-il s'adapter à la concurrence d'un grand complexe aquatique juste à côté?

Autant d'incertitudes qui nous ont conduits à **nous abstenir sur les délibérations proposées, sans esprit polémique** mais avec la volonté d'aboutir au meilleur équipement possible pour les Saint-Rémois.

Romain Thomas, Céline Salvatori, Jean-Jacques Mauron, Pascal Bouterin, Marie-Pierre Diassy, Nathalie Hervet

L'opposition alerte sur le budget de la future piscine

C'est un conseil municipal encore très consensuel qui a eu lieu mercredi. Sur les vingt-cinq délibérations soumises aux élus, seules deux n'ont pas fait l'unanimité. Elles concernaient la future piscine municipale, qui doit ouvrir ses portes à l'été 2024 en surplomb du stade de football de la Petite Crau. Dans la lignée de ses prises de position précédentes, l'opposition s'est abstenue sur le choix du mode d'exploitation et sur l'avant-projet définitif de la piscine.

C'est que si Romain Thomas reconnaît *"un très beau projet, très bien conçu"*, il demeure toujours très perplexe sur les coûts engendrés par la réalisation, puis par le fonctionnement, de ce stade nautique. *"Il y a d'ores et déjà un surcoût de 434 000€ dans le budget d'investissement avec l'augmentation des prix des matériaux liée à la crise économique et la prise en compte de prestations supplémentaires (extension des plages, silo, salle de massage)*, a souligné le chef de file de l'opposition. *Le budget global passerait donc de 4,5 à 4,9M€ hors taxes, et hors honoraires d'architectes."* A ces inquiétudes d'ordre pécuniaire, le maire a fait valoir *"la bonne santé financière de la commune"*.

Mais Romain Thomas s'est également alarmé du projet concurrent porté par la municipalité de Châteaurenard, et de frais de fonctionnement *"sous-évalués"*. L'assemblée a néanmoins adopté le principe d'une délégation de service public. *"Nous n'avons pas les compétences dans nos services"*, a justifié Hervé Chérubini. Un point sur lequel son opposant est d'accord. **L.B.**

La rédaction reproduit *in extenso* et à la lettre le texte fourni par les groupes d'opposition.

LE FCSR PRÊT POUR LA NOUVELLE SAISON

Parmi les nombreuses associations récompensées début juillet lors de la cérémonie des Trophées des sportifs, le Football-club saint-rémois a attiré l'attention pour les excellents résultats de l'équipe garçon U14 lors de la saison passée. Mais le FCSR, c'est aussi de nombreuses autres équipes performantes et un club labellisé pour ses multiples initiatives. Christophe Sartori, président du club, et Élodie Garcia, secrétaire, font le point sur la saison à venir.

La saison 2021-2022, la première « vraie » saison après 2 années de Covid avec très peu (voire pas du tout) de matchs, a été très fructueuse pour le FCSR.

« *Les U13 [moins de 13 ans], qui ont terminé champions du département en foot à 8, lors de la finale régionale dans le Var, vont désormais entrer, en tant qu'U14, dans l'univers des compétitions du foot à 11, en D2* », détaille **Christophe Sartori**.

« *Les U14, récompensés aux Trophées des sportifs, ont réussi cette saison un doublé en terminant champions de D2 et en remportant la Coupe Avenir du District Grand Vaucluse ; ils joueront désormais dans les U15 en D1. Les seniors filles ont fini championnes de leur catégorie, et chez les seniors garçons, l'équipe 1 passe de la catégorie D3 à D2, tandis que l'équipe de réserve monte en D3.* »

On recherche des joueuses

« *Nos objectifs pour la saison 2022-2023, c'est au minimum de pérenniser ces beaux classements, et bien sûr, si possible, de monter en catégorie* », résume **Élodie Garcia**. « *Nous voulons aussi continuer à développer et à faire progresser notre équipe féminine moins de 18 ans, à laquelle nous tenons beaucoup. L'équipe est très hétérogène, composée de filles très motivées, de tous âges et de tous niveaux ; les inscriptions restent ouvertes !* »

Un club labellisé

Après le label « École féminine de football » (bronze) en 2020, le FCSR a obtenu cet été le label « Jeunes » excellence, qui valorise la structuration des clubs, les animations qu'ils proposent et les actions de sensibilisation effectuées auprès des jeunes adhérents. Ces deux labels sont délivrés par la Fédération française de football.

« *Le label* "Jeunes" *indique notamment que chaque catégorie de joueurs est encadré par des éducateurs diplômés et en nombre suffisant, que les équipements sont adaptés à l'effectif* » résume Élodie Garcia. « *Ce label nous récompense aussi pour des actions hors foot, comme de la sensibilisation à l'environnement ou de la prévention autour du racisme, des drogues, etc. Les animations qui font vivre le club tout au long de l'année sont également un critère important de ce label.* »

Une belle dynamique pour ce club créé il y a 3 ans, qui écrit depuis de nouvelles pages de l'histoire du sport saint-rémois !

Contact :
06 64 23 19 84 | fcsaintremy13210@gmail.com

ÉCOLE FÉMININE DE FOOTBALL BRONZE 2020-2023

LABEL JEUNES FFF CRÉDIT AGRICOLE 2022-2025

FOOT À 8 OU FOOT À 11 ?

Les jeunes équipes féminines (U9 – U12 – U15 ET U18) et les équipes U6 à U13 pratiquent le foot à 8, qui se joue sur un demi-terrain et en dehors des circuits de compétition. « *Il s'agit avant tout d'une pratique de découverte et d'apprentissage* », précise Christophe Sartori. À partir de U14, les jeunes joueurs concourent en foot à 11, au sein des championnats au niveau départemental D1 (ou plus haut). Les résultats de chaque saison les font alors évoluer au sein des classements du District Grand Vaucluse.

Journal municipal de Saint-Rémy-de-Provence #66

JEAN-BAPTISTE LOISELET VOLE POUR LA PLANÈTE

C'est un véritable défi qu'il a relevé au départ de l'aérodrome de Romanin : Jean-Baptiste Loiselet a effectué cet été un tour de France de 3 800 km à bord du planeur solaire expérimental qu'il a lui-même conçu, le Sol. Ex.

Ingénieur de formation et surtout grand voyageur, « Baptistou » a cherché le moyen de satisfaire son besoin de voyages longue distance tout en préservant la planète.

« *J'ai découvert le planeur à l'aéroclub de Saint-Rémy – Les Alpilles, il y a sept ans* », raconte-t-il. « *Le planeur était la machine idéale. On peut parcourir des centaines de kilomètres par jour avec la seule énergie du vent et des courants !* »

Mais pour faire décoller un planeur, il faut utiliser soit un avion, soit un treuil au sol, tous deux utilisant un moteur thermique. Baptistou a voulu s'en affranchir et voyager de manière 100 % autonome et écologique, en utilisant les seules énergies du vent et du soleil.

C'est ainsi qu'est né « Des ailes pour la planète », un projet personnel vite devenu un projet plus collectif, au service de la cause environnementale.

Combiner les énergies renouvelables pour voyager

« *L'aéroclub de Saint-Rémy m'a permis de développer mon planeur dans ses ateliers ; c'est une chance d'avoir pu bénéficier des compétences d'un des plus anciens aéroclubs de France.* » Jean-Baptiste est parti d'un modèle de planeur classique, sur lequel il a installé un moteur électrique pour faire décoller la machine seule, et il a équipé les ailes de panneaux photovoltaïques pour recharger les batteries. Un challenge technique relevé haut la main.

Comme il ferait du cabotage en voilier, le pilote a effectué du 28 juillet au 1er septembre un tour de France pour faire connaître sa création auprès d'autres clubs de vol à voile et du grand public, partir à la rencontre de personnes qui comme lui ont des solutions innovantes pour préserver l'environnement, et si possible trouver quelques sponsors.

« *Le solaire, c'est l'énergie d'appoint qui me rend autonome : je peux désormais décoller de presque n'importe où, et donc me poser théoriquement dans n'importe quel champ. Je peux aussi traverser, si nécessaire et de façon temporaire, des secteurs où les courants ascendants sont absents. Lors de mon voyage, les batteries sont restées en permanence avec un niveau de charge très supérieur à mes besoins. C'est la liberté à zéro carbone !* »

Un succès scientifique et technique

Cette belle aventure a ainsi prouvé que cette solution, performante et fiable, peut apporter une réponse aux enjeux complexes du développement durable.

« *Mon objectif pour la suite est d'avoir une petite flotte de 2 ou 3 machines biplaces pouvant voler toute l'année, en France et en Europe. Au-delà, mon objectif est de pouvoir décupler la capacité du projet, mais ça je n'aurai plus les moyens de le faire tout seul sur fonds propres. J'espère trouver des partenaires pour m'aider.* »

Nous lui souhaitons bon vent !

Notre doyenne a 106 ans !

« *Entre Alpilles Rhône et Durance, il fait bon vivre et Dieu le sait* » Victorine Trujas illustre parfaitement ce célèbre vers de Frédéric Mistral. Née le 22 juin 1916, elle a fêté ses 106 printemps au début de l'été !

Connue pour sa joie de vivre et son humour, notamment lors de son témoignage sur la Libération à Saint-Rémy en 2019, Victorine a ainsi battu le record de longévité saint-rémoise tenu jusqu'alors par Joséphine Roumanille dite "Finet" qui a vécu 105 ans , 5 mois et 16 jours. La ville de Saint-Rémy lui souhaite un très joyeux anniversaire.

Journal municipal de Saint-Rémy-de-Provence #66

NAISSANCES

- BENSIMON Noam, le 21/08/2022
- CATHIEUTEL SICCARDI Sami, le 12/06/2022
- DUBUIS Mélia, le 16/07/2022
- EL GUEROUANI Anass, le 18/07/2022
- EL-BOUDANI Mohamed, le 04/06/2022
- GROS Mia, le 28/06/2022
- HUMBERT Victoria, le 18/08/2022
- LABROUSSE Loréna, le 20/06/2022
- LE MADEC Lénaïck, le 10/08/2022
- LE SEACH Adeline, le 14/07/2022
- LOQUET Elsa, le 28/06/2022
- MIQUEL Louis, le 24/07/2022
- NININE Gemma, le 03/06/2022
- PONCE André, le 15/06/2022
- REMOADI ALANIZ Paul, le 19/07/2022
- SCHREDER SIGRAND Noé, le 16/07/2022
- TRANNIN Ayden, le 27/07/2022
- WEHRLE Malo, le 26/06/2022
- ZITTA Tom, le 03/08/2022

MARIAGES

- AMOYEL Pierre-Gilles et LENDERS Françoise, le 07/07/2022
- ARNAUD Victor et POUTOIRE Jeanne, le 27/07/2022
- AUBERT Pierre et GANDON Noémie, le 06/08/2022
- BELLET Didier et THOMAS Judith, le 11/06/2022
- BERTELLI Serge et LEYDET Dominique, le 27/08/2022
- BISTOQUET Rémi et LO GATTO Léna, le 11/06/2022
- BONAVENTURE Jean-Louis et TUAL Emmanuelle, le 20/08/2022
- BRICNET Thomas et DUBUS Anna-Charlotte, le 09/07/2022
- CHALANÇON Pierre et SABOTSY Marie, le 06/07/2022
- CHAUDERAC Christophe et GAMBA Caroline, le 30/06/2022
- DAUMONT Jean-Baptiste et CARGNINO Chloé, le 18/06/2022
- DAVID Fabrice et FOUCRAY Élisabeth, le 02/07/2022
- ESPOSITO Roger et TROUCHE Béatrice, le 19/08/2022
- GAILLARD Magalie et MONNÉ Laurie, le 13/08/2022
- GUILLOT Nicolas et CHARLES Sabine, le 27/08/2022
- HURAUX Ludovic et DUFOURQ Pauline, le 20/08/2022
- JEANETTI Romain et MOULIN Aude, le 09/07/2022
- LOUIS Cyril et BOIS Isabelle, le 18/06/2022
- MOLLARET Adrien et MOUREY Anaïs, le 09/07/2022
- PAUL-REYNAUD CARLET de la ROZIÈRE Frédéric et CAPET Caroline, le 01/07/2022
- ROLLET Pascal et CROSSE Delphine, le 17/06/2022
- ROSSATI Claudio et NOËL Marie, le 16/07/2022
- TELLIER Johan et BEAUFORT Roxanne, le 11/06/2022
- VITTECOQ Christophe et PÉCHRIKIAN Marion, le 02/07/2022

PACS

- DAMOUR Victor et GERVAIS Léa, le 22/06/2022
- LAGADEC Marc et SCIORTINO Rosario, le 27/06/2022
- LAMBERT André-Pierre et MANNAI Faten, le 29/07/2022
- VILAPLANA Cédric et SANSEN Laetitia, le 29/08/2022

DÉCÈS

- ALLÉ veuve ROUSSET Marguerite, le 09/07/2022
- ARMAND André, le 21/07/2022
- AUBERT épouse COUCHOUD Michèle, le 15/06/2022
- BRÈS Rémy, le 31/08/2022
- CHARRUYER Patrick, le 30/06/2022
- COTTEL Jacques, le 11/07/2022
- CRESPY veuve GROS Anita, le 11/07/2022
- CROS veuve BRUNEL Marie-Thérèse, le 14/07/2022
- DELPUECH Vincent, le 10/06/2022
- DOUZON épouse ESTEVEZ Jocelyne, le 13/07/2022
- GEORGES veuve DEFAY Micheline, le 03/08/2022
- GOLA Jean-Paul, le 02/07/2022
- GRIMAUD Éliane, le 12/06/2022
- ODDOU Pierre, le 31/08/2022
- OSES veuve GAUTHIER Odette, le 30/07/2022
- PAILLOUS épouse NOTEBAERT Colette, le 23/06/2022
- PASTOURET épouse CABASSUD Colette, le 17/06/2022
- PÉLISSIER Raymond, le 01/07/2022
- SCURTO veuve GUAZZONE Iolanda, le 20/07/2022

Remise des trophées aux sportifs pour leurs résultats de la saison

Budget participatif : cérémonie de présentation des lauréats

Inauguration du boulodrome René-Luchesi, en présence de sa famille

Spectacle annuel de la Respelido Prouvençalo

La Maison de la jeunesse en séjour d'été à Embrun

Soirée jeux géants à la bibliothèque municipale Joseph-Roumanille

1re Coupe de l'info aux arènes Barnier

Vernissage de l'exposition *Cigales* au musée des Alpilles avec l'artiste Anastassia Tetrel

Les Somatophylaques à Glanum pour la 6e édition du Forum BD, organisé par le Centre des monuments nationaux, le festival Arelate et la ville

Rondes estivales de la Garde républicaine à Saint-Rémy

Pégoulade du 14 Juillet avec l'Amitié laïque

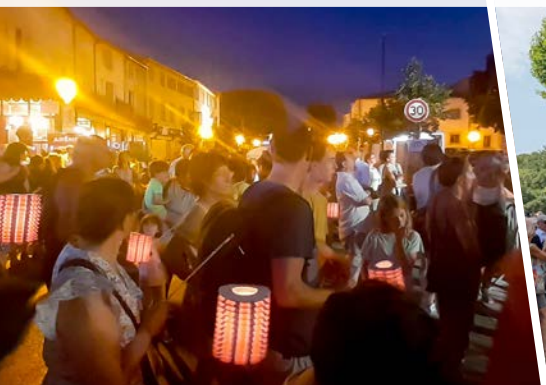

Carreto Ramado du 15 août

Commémoration de la Libération de Saint-Rémy